

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
DATE D'ÉMISSION : 25/10/2018 - 13:42

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Mairie d'Orsay - PF, Direction des finances et de la commande publique 2 place du Général Leclerc bp 47, F - 91401 Orsay cedex, Tél : +33 160928029, courriel : victor.masson@mairie-orsay.fr, Fax : +33 160928099

Code NUTS : FR104

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.mairie-orsay.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Fourniture de matériel électrique

Numéro de référence : 2018-11

II.1.2) Code CPV principal : 31600000

II.1.3) Type de marché : Fournitures.

II.1.4) Description succincte : Fourniture de matériel électrique

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.1.7) Valeur totale finale du marché (hors TVA) : 300000 euros

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

31600000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR104

II.2.4) Description des prestations : Fourniture de matériel électrique

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Moyens techniques et humains / Pondération : 10

- Qualité des produits proposés apprécié au vu des fiches techniques / Pondération : 40

- Note Environnementale / Pondération : 10

Prix - Pondération : 40

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Un accord-cadre a été mise en place.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure concernant le même marché :

Numéro de l'avis au JO série S : 2018/S079-176154 - Date de publication : 24 avril 2018

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° : 2018-11

Intitulé : Fourniture de matériel électrique

Un marché/lot est attribué : oui.

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 08 octobre 2018

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non.

V.2.3) Nom et adresse du titulaire :

REXEL, 13 boulevard du Fort de Vaux, F - 75017 PARIS, adresse internet : <https://www.rexel.fr/frx/>, code NUTS : FR101

Le titulaire est une PME : non.

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA) :

Valeur totale du marché/du lot : 300000 euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : non.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires : Les critères "Moyens techniques et humains" et "note environnementale" sont explicitées au sein du règlement de la consultation.

L'accord-cadre mis en place est un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et maximum annuel. Le montant estimatif prévisionnel annuel est déterminé à : 90 000 euro(s) TTC

Le dossier de marché est consultable (conditions selon droit en vigueur) au

sein du bureau du service des marchés publics de la mairie d'Orsay

(3e étage). La mairie d'Orsay se situe au 2 place du général Leclerc 91400 Orsay. Néanmoins, il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable auprès de l'une des personnes suivantes :

Cécile Bernard, service des marchés publics, joignable par téléphone au 01 60 92 81 04 et par courriel via cecile.bernard@mairie-orsay.fr

Victor Masson, service des marchés publics, joignable par téléphone au 01 60 92 80 29 et par courriel via victor.masson@mairie-orsay.fr

Ou télécopie au 01 60 92 80 99.

Les contacts ci-dessus peuvent être utilisés pour tous renseignements sur les possibilités de consultation du marché.

La date de conclusion mentionnée au sein du présent avis correspond à la date de notification. Le marché a été signé le 04/10/2018.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Versailles, 56 , avenue de Saint Cloud, F - 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-

versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 , rue Barbey-de-Jouy, F - 75700 Paris, Tél : +33 144426343, courriel : jean-louis.chavernac@ile-de-France.prefgouv.fr, Fax : +33 144426337

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les différents recours sont décrits au sein du règlement de la consultation.

Notamment :

Tout concurrent évincé de la conclusion du marché est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Ce recours du Candidat évincé devra être exercé dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Tous tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Il sera nécessaire d'invoquer des manquements en rapport direct avec l'intérêt lésé ou être d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office.

Pour plus de précisions concernant l'introduction des recours, les candidats sont invités à consulter le site internet.

du conseil d'Etat : <https://www.conseilletat.fr>

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Direction générale des services/Secrétariat général/AMIRZAYAN Sylvie, 2 , Place du général Leclerc, F - 91400 Orsay, Tél : +33 160928074, courriel : sylvie.amirzayan@mairie-orsay.fr, Fax : +33 160928080, adresse internet : <http://www.mairie-orsay.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 25 octobre 2018

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3317596**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 91 - Essonne

JOUE Publication intégrale